L'ŒUVRE NÉFASTE

A l'occasion du 25e anniversaire de la [illegible] des fumeuses lois scolaires qui ont fait de nos écoles, des écoles sans-Dieu, le gouvernement se propose, le 30 juin, de rendre de grands honneurs à Jules Ferry, leur principal auteur.

Un tract de deux pages vient d'être imprimé pour montrer l'action néfaste de ces lois, et pour signaler aux parents le mal fait aux générations qui sont passées dans ces écoles laïques, depuis leur application.

Ce tract est intitulé « L'ŒUVRE NÉFASTE ».

Désireux de le voir répandre dans toutes les familles, un catholique généreux nous a commandé un tirage de 200.000 exemplaires, et il nous prie de les mettre gratuitement à la disposition de nos amis et des personnes d'œuvres du diocèse de Cambrai.

Eclairons les pères et mères de famille sur l'œuvre mauvaise de Jules Ferry !

Répandons dans tous les foyers « L'ŒUVRE NÉFASTE » !

Nota. — 1. Les commandes peuvent être adressées dès maintenant à nos bureaux, 18, rue d'Angleterre, Lille ; elles seront servies d'après leur ordre d'arrivée.

2. Ceux de nos amis qui ont un colis de « Croix », soit quotidien, soit hebdomadaire, recevront gratuitement les tracts demandés, en une ou plusieurs fois — dans leurs colis.

3. Les personnes qui ne reçoivent pas de colis, auront à supporter le coût d'un paquet qui n'élève à :

0,60 de 1 à 3 kilos,	en gare	
0,80 de 3 à 5 kilos	—	
1,25 de 5 à 10 kilos	—	

4. Un kilo contient environ 350 tracts.

N.-B. — *L'inspection diocésaine nous prie de faire remarquer que ce tract ne doit être ni distribué aux élèves des écoles libres, ni apporté par eux en classe.*

Les dangers de l'école sans Dieu

La courageuse lettre pastorale de Mgr Delamaire sur ce sujet d'une si triste actualité, a produit partout une émotion qui se prolonge.

Nous avons fait un nouveau tirage ; grâce à un sacrifice personnel de l'éminent prélat, nous avons pu faire cette nouvelle édition en 32 pages au lieu de 16, et en caractères plus grands et d'une lecture plus agréable.

A la lettre et au « dernier mot nécessaire » de Mgr le Coadjuteur, nous avons joint les extraits les plus frappants de la conférence faite récemment sur « les mauvais instituteurs » par M. BARRES, de l'Académie française.

Les prix de cette nouvelle édition restent les mêmes que ceux du tract précédent, dont on a regretté l'aspect trop compact ;

L'exemplaire, 0,10 ; franco, 0,15

Prix pour la diffusion :			
10 exemplaires	0,60	franco	0,75
50 —	1,80	—	2,35
100 —	2,50	—	3,25
500 —	10,00	—	13,25
1000 —	17,50	port en sus	

Le 30 juin !

Dimanche prochain sera fêté par ordre, dans des écoles laïques, le 25e anniversaire de cette

ŒUVRE NÉFASTE

à laquelle restera attaché, comme celui d'un malfaiteur public, le nom de

Jules Ferry

Cette solennité maçonnique donne une actualité poignante aux deux publications que nous rappelons ci-dessus : le tract intitulé « L'Œuvre néfaste » et l'instruction pastorale de Mgr Delamaire sur « L'Ecole sans Dieu » et complétée par les emprunts suggestifs faits aux discours de Maurice Barrès, où sont flétris justement les allobroges de la laïque.

CHEMIN DE FER DU NORD

Voici les principales modifications apportées au service des trains de voyageurs, à partir des 29-30 juin, 1er, 5, 6, 7 juillet :

Les trains renseignés ci-après seront mis en marche à partir du 1er juillet, TOUS LES JOURS :

Saint-Amand-thermal, Saint-Amand, Wallers, jusqu'au dimanche 15 septembre inclus. — Trains légers 2798 : départ de St-Amand, 8 h. 26, arrivée à Wallers, 8 h. 37 — train 2790 : départ de St-Amand-thermal, midi 50 ; arriv. à Wallers, 1 h. 12. — train 2792 : départ de St-Amand-thermal, 6 h. 05 ; arriv. à Wallers, 6 h. 40 — train 2791 : dép. de St-Amand, midi 06 ; arr. à St-Amand-thermal, midi 10. — train 2799 : départ de Wallers, 5 h. 50 ; arriv. à St-Amand-thermal, 6 h. 01.

NOTA. — Le train 2790 desservira la Bruyère, Millonfosse et Hasnon. Les trains 2790 et 2792 desserviront Mont-des-Bruyères, Saint-Amand, la Bruyère, Millonfosse et Hasnon. Le train 2791 desservira Mont-des-Bruyères. Le train 2799 desservira Hasnon, Millonfosse, la Bruyère et St-Amand.

Hazebrouck-Dunkerque. — 2003 léger d'Hazebrouck, départ 5 h. 45 matin, à Bergues, arrivée 7 h. 23. Ce train ayant lieu déjà dans le parcours d'Hazebrouck à Bergues relèvera, à Hazebrouck la correspondance des trains 2244 de Saint-Omer et 2201 de Lille, arrivant respectivement à 5 h. 23 matin et 5 h. 34 matin.

— 2212 omnibus de Dunkerque, départ 2 h. 01 matin, à Hazebrouck, arrivée 3 h. 34 matin. Ce train a déjà lieu dans le parcours d'Hazebrouck, départ 9 h. 13 matin, à Lille, arrivée 10 h. 47 ; il sera, en outre, en correspondance à Hazebrouck avec le train express 2242 venant de Lille et Tourcoing, partant d'Hazebrouck à 9 h. 01 matin.

Lille-Tourcoing, jusqu'au lundi 30 septembre inclus. — 2507 direct, partant de Lille à 8 h. 45 matin, avec la correspondance des trains 301 arrivant de Paris à 6 h. 30, 2653 arrivant d'Orchies-Ascq à 8 h. 25, et 3500 arrivant de Valenciennes à 8 h. 38, arrivant à Roubaix à 9 h. 56, en repartant à 9 h. 58, et arrivant à Tourcoing à 7 h. 02.

— 2516 omnibus partant de Tourcoing à 9 39 matin, arrivant à Roubaix à 9 h. 44, en repartant à 9 h. 46 ; arrivant à Croix-Wasquehal à 9 h. 50, en repartant à 9 h. 51, et arrivant à Lille à 10 h., en correspondances avec les trains 2209 vers Dunkerque, partant à 10 h. 20 matin, et 2445 vers Comines, partant à 10 23.

En outre, le train 2515 rapide vers Osteude via-Mouscron sera retardé de 2 minutes : il partira de Lille à 8 h. 28 soir au lieu de 8 26.

Lille-Don-Sainghin, jusqu'au lundi 30 septembre inclus. — 2207 léger partant de Don-Sainghin à 6 h. 49 soir et arrivant à Lille à 9 h. 38, relevant la correspondance du train arrivant de la direction de Seclin à 8 h. 47.

— 2226 léger partant de Lille à 9 h. 13 soir et arrivant à Don-Sainghin à 9 h. 51, en correspondance avec le train partant vers Seclin à 9 h. 59 soir.

En outre le train 1795 léger partira de Lille à 4 h. 48 soir, au lieu de 4 h. 40 et arrivera à Don-Sainghin à 5 h. 25, au lieu de 5 h. 26, pour continuer vers Béthune à 5 h. 39, heure actuelle.

Lille-Armentières. — 2663 direct mis en marche pendant toute l'année et relevant à Lille la correspondance du train rapide de Paris 315, qui arrive à 6 h. 15 soir, partira d'Lille à 8 h. 25 au lieu de 8 h. 29 et arrivera à Armentières à 8 h. 52, au lieu de 8 h. 48.

Trains qui seront mis en marche, CERTAINS JOURS SEULEMENT, les samedis et veilles de fêtes, à partir du samedi 29 juin :

Lille-Hazebrouck-Dunkerque, jusqu'au samedi 28 septembre inclus. — 2247 express (1re 2e et 3e classes), de Lille, départ à 5 h. 40 soir, à Dunkerque, arrivée 6 h. 55, avec arrêt à Hazebrouck de 6 h. 20 à 6 h. 22. Ces jours-là, c'est-à-dire les samedis et veilles de fêtes, le train express 2237d « Lille arrivant à Hazebrouck à 6 h. 12 sera retardé de 8 minutes au départ d'Hazebrouck, qu'il ne quittera qu'à 6 h. 25 soir, au lieu de 6 h. 17, pour arriver à Dunkerque à 7 h. 17, au lieu de 7 h. 10, après avoir fait arrêt, comme d'habitude, dans toutes les stations intermédiaires.

LES DIMANCHES ET JOURS DE FETES, à partir du dimanche 30 juin jusqu'au dimanche 29 septembre inclus ;

Lille-Béthune-Le Tréport. — 1763 express 1re, 2e et 3e classes) de Lille, départ 8 h. 35 matin, au Tréport, arrivée 11 h. 12.

— 1782 express (1re 2e et 3e classes), du Tréport, départ 6 h. 13 soir, à Lille, arr. 10 h. 23.

Les gares desservies par ces trains 1763 et 1782 sont : Lille, Haubourdin, Don-Sainghin, La Bassée, Violaines, Béthune, Lapugnoy, Brias, St-Pol, Frévent, Auxi-le-Château, St-Riquier, Abbeville, Fouquières-Fressenville, Eu et le Tréport.

Dunkerque-Hazebrouck-Lille. — 2218 express (1re, 2e et 3e cl.), de Dunkerque, départ 8 h. 30 soir, à Lille, arrivée 9 h. 48 ; il desservira Hazebrouck de 9 h. 04 à 9 h. 05, et Armentières de 9 h. 28 à 9 h. 29.

LES MERCREDIS ET SAMEDIS, à partir du mercredi 3 juillet jusqu'au samedi 14 septembre inclus ;

Saint-Amand-Blanc-Misseron. — 2787 léger de St-Amand, départ 5 h. 28 soir, à Blanc-Misseron, arrivée 6 h. 12.

— 2786 léger de Blanc-Misseron, départ 6 27 soir, à St-Amand, arrivée 7 h. 11.

Ces trains desserviront les stations et les points d'arrêt intermédiaires.

LES SAMEDIS ET VEILLES DE FETES à partir du 6 juillet jusqu'au samedi 31 août inclus :

Valenciennes-Lille. — 1590 express (1re, 2e, 3e cl.) de Valenciennes, départ 4 h. 39 soir, à Lille, arrivée à 5 h. 32 ; il desservira St-Amand, Orchies et Templeuve.

Ce train sera en correspondance à Lille avec le train express 2247, également mis en marche les samedis et veilles de fêtes, de Lille vers Dunkerque à 5 h. 40 soir.

NOUVELLES MILITAIRES

RESERVE ET ARMEE TERRITORIALE

Tableau d'avancement pour 1907

Service de santé. — 1re région. — Pour médecin-major de 1re classe de réserve : M. Faidherbe, médecin aide-major de 1re classe.

Pour médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale : MM. Bourdon, Compagnion, Dailliez, Decréquy, Duval, Vanhoutte, médecins aides-majors de 1re classe.

Pour médecin aide-major de 1re classe de réserve : MM. Bantigny, Beaugrand, E.-J. Béra, Blasart, Boda, Bornay, Capelle, Caquille, Carpentier, Coorevits, De Ricker, Dubar, Hurlier, Lamotte, Méresse, Paulsin, Poiblet, Richard, Tondeur, Valentin, L.-J. Béra, médecins aides-majors de 2e classe de réserve.

Pour médecins aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale : MM. Boulogne, Detuchy, De Castéras, Desbonnets, Hubrecht, Jaconnet, Lanthier, Lemiches, Louis, E.-J. Robert, Sutter, Tallier, médecins aides-majors de 2e classe de l'armée territoriale.

Pour pharmacien aide-major de 1re classe de réserve : MM. Huet et Leclair, pharmaciens aides majors de 2e classe de réserve.

Pour pharmacie aide-major de 1re classe de l'armée territoriale : MM. Artizet, Beyaert, Bouville, Lecru, Lequimme, Leuridant, Molin, Montaigne, pharmaciens aides-majors de 2e classe de l'armée territoriale.

Pour officier d'administration de 1re clas. : M. R. Begrand, officier d'administration de 2e classe.

Pour officier d'administration de 2e classe : MM. Cousin, Decouvelaere, Derotin, Despinoy, Mabille de Poncheville, Pallier, Pécard, Prouvost, Tellier, officiers d'administration de 3e classe.

Armée territoriale. — Artillerie. — M. le lieutenant-colonel « réserve Grapin, de la direction de Verdun, est classé commandant le groupe territorial du 15e régiment.

M. Chaudvieille, capitaine au groupe territorial du 13e bataillon, est affecté au groupe territorial du 1er bataillon.

M. Balarac, capitaine au groupe territorial du 1er bataillon, est affecté au groupe territorial du 17e bataillon.

M. Blondel, capitaine au groupe territorial du 1er bataillon, est affecté aux services spéciaux du territoire de gouvernement militaire de Paris.

M. Perrier-Ducarne, capitaine au groupe territorial du 1er bataillon est affecté aux services spéciaux du territoire de la 2e région.

M. l'officier d'administration principal Fuchs, de l'atelier de Douai, est classé à la direction de Dijon.

M. Munier, officier d'administration de 1re classe, de la direction de Verdun, est classé aux Forges du Nord.

Cavalerie. — Le gardien de batterie Outurquin, retraité, en résidence dans la 2e région, est nommé dans la territoriale et affecté à la direction de Maubeuge.

Gendarmerie — Est nommé : Dans la Garde républicaine, M. Leclercq, proposé par la compagnie du Nord.

Sont nommés gendarmes à la 1re légion : Compagnie du Nord. — Arme à cheval. — MM. Arbouin, ancien cavalier ; Vigeolas, ancien maréchal des logis (élève) ; Barbade, ancien cavalier ; Beaussart, ancien maréchal des logis, proposé par la Compagnie du Pas-de-Calais (élève).

Arme à pied. — MM. Chaumont, ancien caporal ; Blochet, ancien caporal ; Papot, ancien brigadier ; Thevenot, ancien caporal ; Paul, ancien caporal.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 28 juin 1907

Présidence de M. GODARD, vice-président

Le beurre du Nord

est, paraît-il aussi bien réputé que le vin du Midi. Ce sont les fraudeurs du genre de la Laiterie de Mouvaux, du genre de la Laiterie du Sartel, dont le directeur Coustantin Loosveld, 44 ans, comparaît aujourd'hui devant le Tribunal, qui fouï au beurre du Nord, cette belle réputation.

Ces laiteries, M. le substitut Delsart le rappelle au Tribunal, sont des laiteries où l'on n'a jamais vu une vache, où n'est jamais entré une goutte de lait.

La Laiterie du Sartel, dont il s'agit, était dirigée, il y a deux ans par un frère du prévenu d'aujourd'hui. Quant ce frère eut été suffisamment condamné, Constantin le remplaça. Aujourd'hui que Constantin est brûlé, un autre frère Loosveld est directeur de la Laiterie du Sartel.

Loosveld, nous dit M. l'inspecteur Querez, était au service de M. Lacoche qui est un des grands manitous de la Laiterie Saint-Antoine, à Mouvaux. Il voulut profiter des bonnes leçons de son patron et fonda la Laiterie du Sartel qui, on le verra par les faits que nous allons relater, est une véritable officine de fraude.

Voici donc les faits :

Le 10 novembre, M. Régnier, inspecteur spécial, saisissait en gare d'Auinoye, des échantillons de beurre expédiés par Loosveld à nu sieur Godron-Piton. Analysé le beurre fut trouvé falsifié à 25 p. c.

Le 16 novembre un nouveau prélèvement fut opéré par le même M. Régnier sur un marchand au marché de Maubeuge. Le marchand désigna comme son vendeur, M. Loosveld. Le beurre envoyé par Loosveld fut saisi à la gare et reconnu falsifié à 25 p. c.

Enfin, le 10 octobre, sur le marché d'Epernay, nouveau prélèvement opéré sur un panier, et c'est d'un client de Loosveld. Le beurre fut trouvé falsifié à 55 p. c.

On fit une enquête à Roubaix. On découvrit que près de la maison de Loosveld, dans la cour même de Loosveld, un ancien domestique de celui-ci, un sieur Vanparys, s'était établi marchand de margarine. Rien de plus simple. Par dessus le mur, on passait le produit à Loosveld !!

Vanparys nia d'abord avoir fourni la margarine à Loosveld. Le juge d'instruction, M. Vérin, le fit incarcérer et Vanparys accusa Loosveld. Le procédé est un peu... disons-le, inquisitorial et trop habituel aux juges d'instruction.

Après plaidoirie de Me Cointrelle, Loosveld est condamné : 1. à un mois de prison, 1000 fr. d'amende, 5 insertions et 3 affiches ; 2. 2 mois de prison, 2000 fr. d'amende, 10 insertions et 2 affiches ; 3. 4 mois de prison, 5000 fr. d'amende, 15 insertions et 2 affiches, le tout avec confiscation.

Quant à Vanparys qui fait défaut, il est condamné à un mois de prison.

Exploits de sauvages

La nuit du 28-29 avril, vers minuit et demi, Auguste Leclercq, tisserand à Ascq, fut réveillé par un lourd pavé qui brisait sa porte. Il se leva pour voir fuir les deux sauvages agresseurs Edouard Verbbrussen et Léon Lengliu qui, aujourd'hui, sont coudamnée, par défaut à 15 jours de prison.

Une rixe qui tourne mal — Une jambe cassée

C'était dans un cabaret de Hantay, le 19 mai dernier. Dans la salle d'estaminet se trouvaient François Collier, 31 ans ; son frère et le nommé Lestrée. Une querelle éclata entre Lestrée et le frère de François Collier. Celui-ci intervint. Au cours de la rixe Lestrée tomba et ne put plus se relever : il avait la jambe cassée.

Lestrée n'est pas encore guéri. Il ne peut comparaître. Il a déclaré avoir été frappé d'un coup de talon à la jambe. C'est ce coup et non la chute qui a causé la fracture de la jambe. Le certificat médical d'accord avec les affirmations de Lestrée, déclare que la fracture a été causée par un coup provenant d'un instrument contondant.

Collier nia avoir frappé. 15 jours de prison avec sursis.

Tentative de cambriolage à Armentières

Le 14 juin, vers 9 heures du soir, une voisine, Mme Marie Obin, remarquait que deux individus cassaient un carreau à l'estaminet Dewappe, à Armentières, estaminet alors abandonné. Un agent parut qui, sans s'en douter, mit en fuite les cambrioleurs. L'agent Caron averti par Mme Obin, constata le fait, puis s'en fut renseigner le poste. Quand il revint, il constata que le trou du carreau avait été agrandi. Il aperçut en outre deux individus qui simulaient l'ivresse. Il les arrêta. L'un, Henri Decrème, 29 ans, avait aux mains des coupures toutes fraîches ; l'autre, Charles Pluquin, 38 ans, avait perdu sa pasquette, que l'on retrouve près du cabaret. La culpabilité des deux individus ne pouvait guère faire de doutes d'autant plus que la voisine les reconnaît tic niant cependant.

A chacun un mois de prison.

Entre l'enclume et le marteau

il ne faut pas mettre le doigt. Mme Sansens, femme Leclercq, fileuse, à Lille, a oublié ce proverbe, et on l'en excuse volontiers si l'on songe que c'est sa fille Sophie Leclercq qui jouait le rôle d'enclume. Elle a donc été battue avec autant de violences que sa fille.

Le marteau, Victor Rosier, 29 ans, mouscheur, à Lille, est condamné à 15 jours de prison.

Affaires diverses

15 jours à Désiré Duplouy, 67 ans, pour mendicité.

25 francs avec sursis à Louise Bourelle, pour voies de fait, à Seclin.

15 jours avec sursis, à Pierre Casteels, 33 ans, qui a volé des casseroles au nommé Debrabant.

Julie Davrain, et son mari Léon Bourre, logeurs chez Mme Bisot, à Lille, ont déménagé, emportant drape, garniture de cheminée, lampe. A chacun un mois de prison par défaut.

La jeune Marie Deshonnet, poursuivie pour vol, est acquittée comme ayant agi sans discernement et remise à ses parents.

Six jours à Cyrille Dewesgenere et à Omar Gérard, pour coups réciproques.

25 francs avec sursis à Mathilde Guisquiere, femme Duhamel, pour coups.

Un mois à Georges Lequien, 34 ans, qui a été surpris à la gare d'Haubourdin dérobant des verres à liqueur.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE TOURCOING

La suppression des Processions

Les manifestants devant la simple police. — L'arrêté du Maire déféré au Conseil d'Etat. — L'affaire est remise à trois mois.

A l'audience de simple police de vendredi matin comparaissaient quatorze des manifestants du 9 juin, inculpés de refus de circuler. Ces manifestants sont :

MM. le pro-doyen Gruson, 56 ans, rue Nationale ; Eugène Carrette, 38 ans, négociant, rue Leverrier, 3 ; Anatole Hazebrouck, 20 ans, journalier, rue des Phalempins, 75 ; Augustin Carrette, 40 ans, rue de la Cloche, 34 ; Louis Ledoux, 38 ans, rue Chevreul, 43 ; Alphonse Lefour, 43 ans, rue Verte, 126 ; Emile Bourgois, brasseur, rue Winoc-Chocquel ; Valéry Vanglabecke, 17 ans, rue des Coulons, 64 ; Georges Uriucie, 35 ans, rue du Dragon, 99 ; Georges Crenelle, 27 ans, rue du Midi, 8 ; Henri Fourlignie, 41 ans, rue Faidherbe ; Adolphe Leclercq, 19 ans, rattacheur, rue du Moulin, 121 ; Louis Leclercq, 39 ans, trieur, rue de la Fondefie, 14 ; Catherine Ducatteau, 47 ans, ménagère, rue de Tournai.

La plupart des manifestants poursuivis et, entre autres, M. le pro-doyen Gruson, étaient présents à l'audience.

Quand l'affaire fut appelée, Me Ludovic Legrand, défenseur des prévenus, demanda la remise du jugement à trois mois. MM. le doyen Leclercq, de Saint-Christophe, et le pro-doyen Gruson, de Notre-Dame, ont formé un pourvoi devant le Conseil d'Etat contre l'arrêté du Maire de Tourcoing interdisant les processions. Cet arrêté est illégal ; il n'est basé que sur un détournement de pouvoir. La section du contentieux du Conseil d'Etat est appelée à se prononcer sur la légalité d'un tel procédé.

Me Ludovic Legrand a fourni au Juge de Paix, M. Broquart, le récépissé, en date du 27 juin, de la demande en annulation de l'arrêté du Maire, et c'est sur le vu de cette pièce que la remise à trois mois a été accordée, pour laisser au Conseil d'Etat le temps de statuer.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE DOUAI

Vagabondage. — Ségard arrêté à Somain pour mendicité est condamné à 10 jours de prison.

Rébellion et insultes à la gendarmerie. — Le mois dernier deux gendarmes d'Aubigny-au-Bac appréhendaient un individu d'Arleux, qui se trouvait en état d'ivresse. Henri Corroyer, verrier à Aniche, sortit d'un estaminet voisin pour empêcher les gendarmes d'emmener l'ivrogne. Deux autres verriers : Levillain et Alfred Demante vinrent à la rescousse.

Corroyer frappa et injuria les représentants de l'autorité et poussa la rage jusqu'à les mordre. Corroyer est condamné à 4 mois de prison, Demante à 15 jours et Levillain à 1 mois avec sursis.

Coups et blessures. — J.-B. Demarescaux, est accusé de voies de fait sur Armand Desrousseaux, commissionnaire public à la gare de Douai.

3 mois de prison par défaut.

Ennemi de la police. — Louis Tilhaud est condamné à 20 jours de prison et à 5 fr. d'amende pour outrages aux agents.

Vol de charbon. — Alfred Mouton et Louis Hornez sont inculpés d'avoir dérobé du charbon à la Compagnie des Mines d'Aniche.

Hornez est condamné à 10 jours de prison et Mouton à 6 jours.

A coups de pelle. — François Delcroix, journalier à Douai est noté comme étant très violent. Dernièrement il a frappé de deux coups de pelle Hélin Delcroix qui, de ce fait, a subi une incapacité de travail de 6 jours.

Coût : 10 jours de prison.

Coups à garde-chasse. — Le tribunal a entendu la plaidoirie de l'avocat de Rigomont inculpé d'avoir frappé un garde-chasse.

Rigomont qui avait été condamné par défaut à 14 mois de prison voit sa peine réduite à 8 mois.

TRIBUNAL MARITIME COMMERCIAL DE DUNKERQUE

Raoult L., 30 ans, inscrit à Lorient, matelot mécanicien à bord du 4-mats Antoinette, ivresse et voies de fait envers les officiers, trois mois de prison et 25 francs d'amende.

— Michet François, 20 ans, inscrit à Lanulon ; Leven Pierre, 21 ans, de Peros-Guirec, inscrit à Lannion, et Bourette Jules, 25 ans, inscrit à Trégnier, 15 jours de prison avec sursis pour désertion à San-Francisco, du 3-mats « Bougainville ».

— Gaborit Auguste, né et inscrit à l'Ile d'Yeu n° 487, a été condamné à 1 mois de prison avec sursis, pour désertion, du 3 mâts français « Buffon », à Portland-Orégon.

PROCHAINEMENT

Nous trouverons dans

RÊVE D'HONNEUR

des aventures, du sentiment, de poignantes émotions. Vous ferez, grâce à

Rêve d'Honneur

de longs et périlleux voyages ; La terre, l'océan, les airs, seront tour à tour parcourus par les héros de

RÊVE D'HONNEUR

Après mille émotions douces, terribles, violentes, poignantes, vous entrerez et bénirez la divine Providence qui aura conduit par la main les fiers chrétiens et les vaillantes chrétiennes, tout heureux d'assister à la réalisation du

Rêve d'Honneur

DEUIL

Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de Monsieur

Auguste MASQUELIER

Négociant, administrateur de la Succursale de la Banque de France, ancien membre de la Chambre de Commerce, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Lille, le 27 juin 1907, dans sa soixante-dix-huitième année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses Funérailles solennelles, qui auront lieu le lundi 1er juillet, à onze heures et demie, en l'église de la Madeleine, à Lille.

L'assemblée, rue de Courtrai, 5, à 11 heures un quart.

Messes célébrées en ladite église, le lundi 8 juillet, pendant toute la matinée.

Obit chanté le même jour, à onze heures.

Des pains seront distribués aux pauvres de la paroisse, par les soins des Sœurs de Charité, le jour de l'Obit, et aux Petites Sœurs des Pauvres.

Inhumation au cimetière de l'Est.

PORT DE DUNKERQUE

ENTREES du 28 juin

Shields, v. ang. Tregenna, 805, charbon.
Londres, v. ang. The President, 145, lège.

SORTIES du 28 juin

Ipswich, v. ang. Active, 90, phosphate.
Ipswich, sl. ang. Couch-Belle, 68, phosphate.
Ipswich, sl. ang. Jachin, 70, phosphate.
Ipswich, sl. ang. Thistle, 77, phosphate.
Amsterdam, v. holl. Zaanland, 1524, dm.
Lorient, brg. Aimée, 168, charbon.
Indret, goel. Printemps, 114, charbon.
Southampton, sl. ang. Jessamine, 86, phosphate.
B.-Ayres, vap. holl. Eemland, 2391, dm.
Havre et Indo-Chine, v. Amiral-Latouche-Tréville, 3566, dm.
Lorient, goel. Marie-Louise, 87, charbon.

ARRIVAGES ET DEPARTS

St. V-de-Carthage est relâché à Bizerte le 27 ven. de Tunis ; st. V-d'Arras est parti de St-Nazaire le 27 all. à Dque ; st. V-de-Boulogne est arr. à Lorient le 27 ven. de Dque ; st. Jean-Bart est arr. au Havre le 27 ven. de Dque.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES :	VENANT DE :
Marseille 25 juin, st Gange	Dunkerque
Shields 28, st. Villeqmier	id
Manchester 26, st. Manchester-Inventor	id

DEPARTS :	ALLANT A :
B-Ayres 24 juin, st. holl. Maasland	Dunkerque
Cronstadt 22, st. Marie	id
Sulina 17, st. ant. Bitinia	id
Pirane 22, st. Kahnsen-Kiraly	id
San-Pedro 2, st. Heron	St-Vincent (C.V.)
Galveston 25, st. Ramon de Larrinaga	Manchest.
Swansea 26, brag Emilie	Salins d'Hyères

AFFRETEMENTS. — St. ang Pelham, de Sulina à Dunkerque avec maïs.

St. ang. Vreal, de Bombay à ports de choix.

PORT DE GRAVELINES

ENTREE le 27 juin

Sodertiamnt v. dan. Slesvig, 569, Svarer, bois.

SORTIES le 27 juin

Londres, sm. ang. Lyril, 151, Sjobloom, plâtre.
Limerick, sm. ang. Resper, 109, Henwood, div.

Pour nos Ménagères

MARCHES	Beurre (le kilo)			Œufs (le douzaine)		Fromage de terre (les 100 kilos)	
Paris, 12 juin (pour comparaison)	Normandie	2.00	2.04	Normandie	Picardie	Halle nouv.	
	Bretagne	2.30	2.70	extra 1.06	1.10	1.60	1.12
	Touraine	2.24	[illegible]	gros 1.04	1.00	1.04	1.04
	Nord et Est	1.10	2.70	ordinaire 0.08	0.72	1.04	1.00
Lille, 28 juin	2.20 à 2.20	le kilo		0... à 0...	le cent	10... à 12...	les 100 k.
Aire, 21 juin	2.00 à ...	le kilo		2.25 à ...	le quart.	12... à ...	les 100 kil.
Armentières, 24 juin	2. ...	»		0.60	le cent.	...	»
Avesnes, le 21 juin	1.20	1.40	le 1/2 k.	2.20	le quart.	...	»
Bailleul, 18 juin	1.40	...	le 1/2 k.	10...	le cent.	...	»
Bergues, 24 juin	2.65	2.05	le kilo	2.20	le quart.	...	»
Bourbourg, 25 juin	2.50	3...	»	2.30	2.50	12... 14...	»
Courtrai, 24 juin	1.31	1.35	le 1/2 k.	2.00	2.25	6... 8.50	»
Cassel, 20 juin	1.35	1.45	»	2.20	2.30	6... 9.25	»
Cambrai, 22 juin	1.40	1.50	»	2.10	2.20	...	»
Cysoing, 20 avril	2.50	...	»	2...	...	8...	»
Estaires, 27 juin	1.40	...	»	2.20	...	12...	»
Hazebrouck, 27 juin	1.25	1.30	»	2.10	...		
Fourmies, 4 mai	1.30	1.50	»	2...	2.10		
Haubourdin, 7 juin	2.25	2.30	»	2.50	2.60	...	...
Hazebrouck, 24 juin	1.35	1.40	»	2.00	2.40	...	...
Hirson, 20 mai	1.20	1.40	»	1.90	2...		
Landrecies, 19 mai	1.20	...	»	2.20	...		
Lannoy, 22 juin	1.45	...	le 1/2 k.	1.80	... le 1/2 q.		
Le Cateau, 22 juin	1.20	1.40	le 1/2 k.	2.30	2.40 le quart		
Merville, 19 juin	1.30	...	»	2.10	...	6... 9.50	»
Orchies, 20 juin	1.25	1.30	»	2.40	...		
Seclin, 24 juin	1.40	1.50	»	2.50	2.60	6.15	... le kilog.
Solesmes, 22 juin	1.50	...	»	2.20	...	...	... les 100 kil.
Somain, 20 juin	1.60	1.70	»	1.60	... le 1/2 q.		
Valenciennes, 22 juin	1.50	...	»	2.40	... le quart		... la kilog.
Wasquehal, 21 juin	1.65	...	»	1.25	... le 1/2 q.		
La Bassée, 27 juin	1.55 à 1.70	le 1/2 k.		2.40	2.60 le quart		... les 100 kil.

MARCHES

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé : » » 60.50 ..... pain n° 1 : 61.50 ; n° 3 : » » ; Cuite 1er jet 92.25 à » » » ; 88 » » » à .....

ALCOOLS. — 3/6 du disp. : 42.75 et » » »

Estaires, 27 juin 1907.

Froment, les 80 kil., 20.50 à » » ».
Haricots, les 85 kil. : Grosplets, 26, » ; Ingots 32...
Pois verts, les 85 kil. : » à » »
Avoine, les 100 kil. ; 22. » »
Fèves, les 85 kil. .....
Paille de froment, les 1000 kil. : 42
Foin de trèfle nouveau, les 1000 kil. : 110.
Pommes de terre, les 100 kil. : Lesquine, » » ; marjolaines, » » ; longues-roses, » » ; Magnums, 11. » » ; Beauvais, » » ».
Beurre, les 500 gr. : 1.40.
Œufs, les 26 : 2.30.
Porcs, par demi, le kil. : 1.50
Lard frais 1re q., le 1/2 kil. : » 90.
Jambons, le 1/2 kil. : 1.15 ; jambonnettes, » 80
Lard fumé, vendu sur les plancs, le 1/2 k., » 75
Graisse fondue, le 1/2 kil. : 1.10
Tourteaux : de lin, » » » ; de colza, » » » ; mélangés à base de lin, » » » »
Graine de lin, 35. » » à » » » Chènevis.
Maïs, ... » »

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (Banque)

40, rue de la Gare, ROUBAIX
1, place de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING

Ordre de Bourse. — Opérations sur titres. — Paiement de coupons. — Service de coffre-fort.

Le Véritable SEL VICHY-ETAT est le seul extrait des célèbres SOURCES de l'ETAT 10 cent. le paquet, dose pour 1 LITRE D'EAU. Bien exiger en Pharmacies le SEL VICHY-ETAT.

POUR VOUS DÉSALTÉRER ET VOUS RAFRAICHIR immédiatement et agréablement

EMPLOYEZ

UN BANYULS-TRILLES A L'EAU

C'EST L'APÉRITIF D'ÉTÉ PAR EXCELLENCE

DEMANDER

Un Trilles à l'eau

et exiger l'étiquette sur la bouteille

Vous souffrez de maux de tête, de palpitations, d'estomac ; vous avez des insomnies, des migraines, et vous en cherchez la cause ; une mauvaise digestion occasionne souvent ces douleurs. Une cuillerée à bouche de Vin Dubert à la Pepsine et à la Strychnine vous guérira complètement. Le flacon : 2 francs. Pharmacie Centrale Lille, 24, r. Esquermoise.

BOURSE DE LILLE

DU 28 JUIN 1907

Dernière jouissance	CHARBONNAGES	Cours précéd.	Cours du jour
2 janv. 07	Albi	1090 »	1090 »
31 déc. 06	Aniche	1525 »	1525 »
2 janv. 07	Anzin	5895 »	5890 »
7 mai 06	Béthune 1/50	...	... »
15 nov. 06	Bully-Grenay	4300 »	4300 »
15 nov. 06	— — 1/50	87 25	88 »
1er déc. 06	Blanzy	1460 »	... »
15 févr. 07	Bruay (20e)	545 »	545 »
1 juillet 05	Campagnac	125	... »
1 mars 07	Carvin (ancienne)	845	840 »
1 mars 07	Carvin (nouvelle)	7000	... »
Origine	La Clarence	205	205 »
31 mars 07	Courrières	2600	2615 »
Origine	Crespin (ex verte)	15	15 »
31 déc. 06	Douchy	510	570 »
1 mai 07	Bourgogne (Mar.)	297	300 »
1 mai 07	Bourgogne (ancl. act.)	...	... »
1 oct. 06	Decazeville 1906	4 375	... »
1 oct. 06	Decazeville (1907)	125	... »
31 déc. 06	Escarpelle	941	950 »
1 janv. 06	Flines	1400	1400 »
Origine	Fresnes	60	... »
Comp. Lens.	Fresnes-Midi	75	... »
31 mars 07	Lens (ancien)	775	765 »
31 mars 07	Lens (1/16)	71 25	70 50
1 mai 07	Lievin	2170	... »
1 mai 07	Lievin (nouv.)	120 70	120 75
15 juin 01